

## L'EUROPE CONCRETE

Que fait l'Union européenne pour ses citoyens ? La question peut sembler triviale, voire populiste, tant le projet européen, né sur les décombres de pays détruits par la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, s'inscrit dans une perspective historique et une dimension géopolitique d'une tout autre envergure. C'est d'ailleurs précisément dans cette perspective et cette dimension que l'on trouve les premières réponses – sans doute les plus essentielles – à la question posée : une paix durablement établie tout d'abord, les peuples de l'Union Européenne connaissant depuis plus de 60 ans la plus longue période sans guerres de leur histoire, et, ensuite, la dimension politique nécessaire à la défense de nos valeurs communes sur une scène internationale de plus en plus multipolaire. Mais voilà, la guerre est maintenant lointaine, tout comme le sont les colossales luttes d'influences entre les grandes régions du monde... Ces deux premières réponses peuvent ainsi rester abstraites pour certains citoyens européens, qui ne se sentent pas assez concernés par leur appartenance à l'Europe des 27.

Il n'est donc pas inutile de rappeler quelques unes des actions très concrètes initiées ou réalisées grâce à l'Union européenne.

Certaines de ces actions touchent aux droits des consommateurs : elles découlent de la mise en place du marché unique, qui constitue l'une des réalisations majeures de la CEE. C'est ainsi le cas des usagers du train et des transports maritimes, dont les droits ont été renforcés en 2010, sur la même base que ceux accordés aux passagers aériens il y a déjà quelques années : droit à l'information, indemnisation en cas de retard ou d'annulation, accueil des passagers handicapés ou à mobilité réduite...

C'est également le cas avec le chargeur universel pour téléphones portables : la Commission a réussi à persuader 13 fabricants de renoncer au chargeur spécifique à chaque modèle, qui, en plus d'être particulièrement inconfortable pour les usagers, constitue une aberration économique et écologique. Une nouvelle norme technique harmonisée sera donc créée, qui permettra un rechargement par simple connexion micro-USB.

La sécurisation de l'approvisionnement des foyers européens en gaz domestique a aussi été obtenue au niveau communautaire : alors que les pays européens doivent importer une grande partie de leur consommation de gaz, ils sont à la merci de toute rupture d'approvisionnement, comme ce fut le cas en 2008 et 2009, lorsque des désaccords entre Moscou et Kiev avaient interrompu le transit du gaz russe via l'Ukraine. Depuis, l'UE a mis en place un mécanisme d'alerte précoce, qui a fait la preuve de son efficacité lors du différend gazier ayant opposé la Russie et la Biélorussie en 2010..

L'Union européenne agit aussi très concrètement dans le domaine de l'économie. Elle a par exemple adopté un règlement qui impose aux collectivités publiques de payer dans un délai de 30 jours les factures de produits ou services, contribuant ainsi à améliorer la trésorerie des petites entreprises.

A une tout autre échelle, la crise financière a conduit l'UE à mettre en place des règles plus strictes tant pour les Etats que pour le secteur bancaire : amélioration de la transparence des marchés financiers, réglementation des fonds spéculatifs, nouveaux organes de surveillance paneuropéens, contrôle des budgets nationaux... En défendant l'Euro, c'est le pouvoir d'achat des européens qu'elle protège !

Enfin, l'action de l'UE en faveur de l'environnement fut également très concrète en 2010: limitation de l'utilisation de substances dangereuses dans les équipements électroniques et

électriques, obligation des fabricants à faciliter le recyclage des composants de leurs produits, mise en place d'une certification sur le bois importé afin de lutter contre l'exploitation illégale des forêts tropicales...

Alain MARTY  
Centre d'Information Europe Direct  
Chambre d'agriculture d'Auvergne